

1 Déclaration UE de conformité / Déclaration de conformité du Royaume-Uni

Cette déclaration atteste que les produits listés sont conformes aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits ou variantes de produits suivants :

- **Dosino Module avec câble de 0,75 m (2.1042.0010)**
- **Dosino Module avec câble de 2 m (2.1042.0020)**

Moteur de dosage externe pour systèmes de dosage Metrohm ou titrateurs. Le moteur de dosage peut être utilisé en association avec la 807 Dosing Unit pour réaliser des dosages et titrages simples ainsi que des tâches d'automatisation et de manipulation des liquides complexes.

1.2 Directives et règlements

1.2.1 Directives UE

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union européenne :



- **2014/30/UE – Directive CEM, EMC**
Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ; Journal officiel de l'UE L96, 29.3.2014, pages 79-106
- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**
Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L174, 1.7.2011, pages 88-110

- **2015/863/UE – Modification de l'annexe II de la directive RoHS**
Directive déléguée (UE) 2015/863 de la Commission du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations ; Journal officiel de l'UE L137, 4.6.2015, pages 10-12
- **2012/19/UE – Élimination et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, DEEE**
Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L197, 24.7.2012, pages 38-71

1.2.2 Règlements du Royaume-Uni

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux exigences légales en vigueur au Royaume-Uni :



- **S.I. 2016/1091 – Règlement relatif à la compatibilité électromagnétique, 2016**
- **S.I. 2012/3032 – Règlement relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2012**

1.3 Spécifications de sécurité

Cet appareil est conforme aux exigences de sécurité suivantes :

Conception et essai de type

- **EN 61010-1: 2019**
Prescriptions de sécurité pour les appareils électriques de mesure, de contrôle, de régulation et de laboratoire
- **EN 60529: 2013 – Degré de protection IP40**
Types de protection fournie par le boîtier (code IP)
- **ISO 12100: 2010**
Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
- **EN 61140: 2016 – Classe de protection III**
Protection contre les chocs électriques - Aspects communs aux installations et aux matériels

